

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 10 (1888)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME X

N° 8

AOÛT 1888

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE CONVOCAATION.

L'assemblée ordinaire d'automne est convoquée à Lausanne, à l'hôtel de France, pour lundi 24 septembre, à 10 ¹/₂ heures.

Ordre du jour : Rapport du président, du caissier et reddition des comptes. — Election du président, de trois membres du comité et de deux vérificateurs des comptes. — Fixation de la cotisation pour 1888-89. — Rapports sur l'exposition internationale de Bruxelles et la réunion de Schaffhouse. — Propositions individuelles. — Examen des objets exposés. — Repas à midi et demi. Visite après la séance à l'exposition d'horticulture.

Vu l'absence de récolte dans un grand nombre de localités, le Comité a décidé à l'unanimité que l'ouverture du marché au miel serait renvoyée à l'année prochaine.

Il est rappelé aux Comités des Sections qu'ils peuvent s'adresser au président pour les conférences.

CAUSERIE

Il y a eu de belles journées en août et dans bien des localités les ruches populeuses ont pu refaire une partie de leurs provisions, mais l'année prise dans son ensemble reste une des plus mauvaises que la génération actuelle ait eu à enregistrer; beaucoup de ruchers doivent être abondamment secourus.

La Société Suisse des Amis des Abeilles aura sa réunion d'automne à Schaffhouse, les 9 et 10 septembre; l'ordre du jour est fort attrayant et promet deux journées bien remplies.

Notre reine minorquine a abondamment pondu et se trouve à la tête d'une population suffisante pour affronter l'hivernage.

Dans un article très bienveillant que M. A. de' Rauschenfels a bien voulu consacrer à l'examen de notre traité *Conduite*, l'honorable rédacteur en chef de l'*Apicoltore* relève la critique que nous nous sommes permis de faire du cadre italien, jugé par nous trop petit, et rappelle que l'accord intervenu entre les apiculteurs italiens ne porte que sur la longueur du *porte-rayon*, fixée à 30 cm., ce qui détermine la longueur du rayon sans en limiter la hauteur. « S'il est vrai, allègue-t-il, qu'en parlant de notre ruche on dise qu'elle peut contenir 30 cadres, il n'en est pas moins vrai aussi que, depuis la décision prise, on a aussi toujours fait usage pour le nid de cadres doubles des autres en hauteur (*telaini lunghi*), dont on met d'habitude 5, avec 10 rayons simples (*telaini corti*). Bien des apiculteurs même en mettent davantage et vont jusqu'à remplir de ces rayons doubles tout l'espace destiné au nid. » Les dimensions extérieures de ces cadres sont 42 cm. de hauteur et 27 1/2 environ de longueur, ce qui donne une contenance supérieure à celle des cadres Langstroth, Anglais et Burki-Jeker, et inférieure seulement à celle des cadres Dadant, Layens et Blatt.

M. de' Rauschenfels ajoute: « Il est regrettable que M. Bertrand n'ait pas connu l'existence des rayons doubles, mais on peut espérer qu'avec l'impartialité qui le distingue il voudra bien, dans sa *Revue*, modifier son jugement en ce qui touche le cadre italien, qui ne peut en aucune façon être comparé au cadre allemand, sensiblement plus petit que le nôtre. »

Nous devons avouer que nous connaissions parfaitement le cadre double, tant parce que nous nous tenons au courant des modèles et méthodes de nos collègues italiens, que pour en avoir vu en 1881, à Milan, dans les ruchers du comte G. Barbo et de M. L. Sartori; mais nous n'imaginions pas que ces grands cadres fussent d'un usage aussi répandu que semble le dire notre confrère, et il est certain que plusieurs modèles de ruches en usage en Italie, même de ceux recommandés par l'Association, ne comportent que des rayons bas. Dans le langage courant, comme dans les traités, y compris le bel ouvrage *L'Apicoltura in Italia* (1), la mesure italienne s'entend pour un cadre d'environ 21 1/2 cm. de hauteur sur 27 1/2 cm. de longueur en dehors. C'est ce cadre-là que nous considérons comme trop petit et la réclamation de notre confrère prouve suffisamment qu'il n'est pas éloigné de partager notre manière de voir; aussi ne doit-il pas approuver la ruche horizontale Sartori, par exemple, ni la ruche villageoise recom-

(1) Par MM. L. Sartori et A. de' Rauschenfels, revu par le comte G. Barbo.

mandée par l'Association et dont la hauteur est de 40 cm., excluant ainsi les cadres de 42 cm.

Cela dit, puisque nous avons été invité à répondre à une rectification de M. de Rauschenfels, nous en profiterons pour le remercier d'avoir bien voulu faire dans son journal une revue détaillée de notre traité; rien ne peut être plus agréable à un auteur que d'être jugé par un confrère, lorsqu'il est aussi compétent et aussi versé dans la matière que l'est le rédacteur de l'*Apicoltore*. Nous sommes sensible à l'excellent esprit qui a inspiré son article, à ses éloges et à ses quelques critiques, bien modérées du reste, dont nous ferons notre profit.

REVUE DE L'APICULTURE ALLEMANDE

TRADUCTIONS ET OBSERVATIONS

PAR M. K. MUNDEL.

IX. **La cire gaufrée de Kœrbs.** — Je regrette d'avoir à le dire, mais le journal qui a patronné M. Kœrbs s'est positivement compromis. Son directeur a été jusqu'à lui faire une réclame dans une feuille américaine; on prophétisait une véritable révolution en promettant des monts d'or aux apiculteurs. Dès le mois de février, j'écrivais dans l'*Abeille Badoise* qu'il fallait beaucoup en rabattre et, en fait, les expériences ont démontré d'une manière irréfutable que l'invention se réduit à rien. (1)

Dans la cire gaufrée de Kœrbs-Schulz, *la reine dépose des œufs, le pollen y est emmagasiné, les ouvrières hésitent longtemps à achever ces rayons contre nature; enfin, il arrive même que ce sont les cellules du rayon en face qu'elles allongent, de façon à empiéter sur le rayon breveté.*

Or, on pouvait facilement prévoir ce résultat, car j'ai observé à plusieurs reprises que dans des feuilles mal fixées et achevées d'un seul côté, il y avait pourtant des œufs.

A l'occasion, je fabrique pour mon usage des rayons qui, quoique n'étant pas brevetés, sont de véritables rayons à miel dans lesquels la reine ne pond pas. Mais dois-je livrer ce grand secret au public ou le faire breveter pour mille écus? Le voici, chers collègues. On remplit un cadre des morceaux de rayons que l'on se trouve avoir, en les comprimant fortement de chaque côté avec les deux mains, et l'on

(1) Nous l'avons fait pressentir dès le mois de janvier dans notre *Conduite*.

passer une ficelle autour. Les abeilles raccommodent les cellules, qui deviennent assez irrégulières et cela donne d'excellents rayons à miel. J'en ai fait l'expérience.

X. **Le pillage** est une chose redoutable, bien qu'on connaisse des moyens efficaces de le combattre. En voici un à employer lorsqu'on possède des ruches isolées et qu'une seule colonie est attaquée : on emporte cette ruche dans une cave et on l'y laisse trois jours. A sa place on met une ruche pareille, vide, dont l'entrée est rétrécie et on la passe plusieurs fois à la vapeur de soufre. Quelques abeilles périssent, mais c'est insignifiant et si l'on ne prenait pas cette précaution *les pillardes reviendraient* après que la colonie aurait été réintégrée à sa place (*Hessische Biene*).

Un autre moyen connu consiste à faire l'échange des ruches, de manière que la ruche attaquée prenne la place de celle qui pillait. Dans plusieurs journaux on annonce aussi l'*Apiol* comme spécifique contre les pillardes (Pharmacie A. Frucht, à Ahrensburg, Holstein). Cette substance, à ce que dit l'annonce, est bonne aussi pour les introductions de reines, pour les réunions et en général pour calmer les abeilles ; mais il paraît que les essais qui en ont été faits ne sont pas tous satisfaisants, du moins en ce qui concerne le pillage.

XI. **La piqûre des abeilles.** — Dans la *Hessische Biene*, fort bien dirigée par le pasteur Weygandt, le Dr Börner s'exprime ainsi : Le poison du dard consiste seulement d'acide formique ; il est introduit dans la couche profonde du derme par le dard ou son conduit et agit non comme un poison proprement dit, mais comme caustique ; l'effet produit par la piqûre est donc celui d'une cautérisation chimique. La *douleur* est la suite de l'influence directe du poison caustique sur les extrémités nerveuses. La *tuméfaction* résulte de la paralysie des nerfs, des vaisseaux capillaires et d'un engorgement rapide et complet dans tout le périmètre des vaisseaux paralysés. L'extension du gonflement dépend soit de l'intensité de la piqûre, qui varie selon les saisons et l'abeille, soit de la densité plus ou moins grande du tissu atteint ; s'il est très serré, la tuméfaction est restreinte, mais s'il est lâche (cou, bras), elle est plus étendue. La tuméfaction consiste exclusivement en un exsudat de sérosité provenant des capillaires. En scarifiant avec une aiguille une tuméfaction produite par une piqûre, il sort en premier lieu un peu de sang, puis des gouttes d'eau (*serum*). *Des tuméfactions dangereuses*, surtout chez les enfants, résultent de l'inflammation des vaisseaux lymphatiques et elles ont la tendance de se développer.

Il ne résulte jamais de suppuration d'une seule piqûre, ce qui dé-

montre l'effet énergique et antiseptique de l'acide formique sur l'organisme humain.

Le *traitement*, appliqué promptement et rationnellement, ne manque pas d'efficacité. En premier lieu, après avoir enlevé le dard, on comprime fortement l'endroit piqué avec l'extrémité des doigts ou un petit biberon en caoutchouc; puis on applique immédiatement des remèdes chimiques qui, naturellement, doivent être des alcalins. Les meilleurs sont *l'esprit de sel ammoniac* et *l'eau blanche de Goulard*. L'acide phénique est sans effet. On fait aussi disparaître le gonflement en faisant usage d'eau blanche et de froid (eau ou glace). Voici contre la *douleur* un remède qui réagit absolument et presque instantanément: avec une seringue hypodermique de Pravaz, on injecte sous la piqûre ou auprès la solution suivante:

Cocaïn. muriat. 0,20
Aq. destill. 4,—

Ce traitement est efficace, ne cause aucune douleur et n'est pas nuisible. *L'emploi en est nécessaire* lorsque, chez des femmes ou des enfants par exemple, la douleur provoque des crises de nerfs. Cette recette est également bonne pour les piqûres de guêpes, de frelons, etc.

XII. **Suites fatales des petites ruches.** — Chez nous, on fait usage presque partout de ruches fort exigües, les ruches badoises à deux étages et à 24 rayons, qui sont cependant un peu plus grandes que le Bogenstülper de Gravenhorst (1), et moi-même, malheureux que je suis, je possède encore quelques-unes de ces habitations lilliputiennes.

Voici mes *expériences précises* :

1° Trop souvent il faut déranger le nid à couvain pour enlever le peu de miel non operculé qui s'y trouve, si l'on veut récolter quelque chose.

2° Chez nous on entend tout le monde dire: « A quoi bon les grandes ruches, n'avons-nous pas l'extracteur? Quelle folie que celle de ce révolutionnaire qui ne se contente pas de deux étages et en veut quatre et même six! » Voyons ce qui se passe dans ces ruchettes: la récolte, du sainfoin par exemple, étant abondante, au bout d'un à deux jours elles sont pleines de miel; il faut alors extraire presque tous les jours, mais qu'est-ce que le produit? *de l'eau*. J'ai vu de ce miel, provenant de ruches Bogenstülper, à l'exposition de Fribourg en Brisgau. Voici ce que dit l'*American Apiculturist* de ce genre de drogue: « Instead of a rich, oily, aromatic delicacy, whose fragrant memo-

(1) Bogenstülper 15 × 3.5 × 23.5 × 36cm. = 44 litres environ.
Badoise 24 × 3.5 × 25.6 × 21 » = 45 » »

ries will linger long after the joy has passed, he has some *sweatened water* that will hasten to convert itself into vinegar, as if ashamed to attempt to counterfeit what it can never equal. *They extract nectar instead of honey.* » (1) C'est justement ce *miel aqueux* qui discrédite le *miel obtenu par l'extracteur*.

3° La reine et le couvain sont perpétuellement en danger, puisqu'on déränge constamment le nid à couvain dans lequel se trouve le peu de miel « de surplus » existant. Il m'est arrivé de blesser ou de perdre plusieurs reines en prélevant le miel.

4° On n'obtient guère de pleins rayons de miel, il y a dans tous un peu de couvain, pondu par la reine désespérée, errant comme le corbeau de Noé, sans trouver de place où s'installer. Le couvain, comme je l'ai vu souvent, sort dans l'extracteur et les larves nagent dans le miel comme les yeux du bouillon dans la soupe ; c'est d'un aspect peu appétissant. Il ne faut jamais passer à l'extracteur des rayons contenant du couvain, même operculé.

5° La reine ne peut donner carrière à sa fécondité, elle devient médiocre, *elle dégénère*. Quand l'année est bonne, on peut lire dans les journaux : un vrai ban de miel (?) ! ce qui veut dire qu'on ne trouve dans la ruche entière qu'une tache de couvain. Mais ce sont les apiculteurs qui sont encore *au ban* et qu'il faut délivrer !

Je pourrais aussi citer la juste remarque contenue dans le *Bulletin d'Alsace-Lorraine* de 1888, p. 15. (2)

6° Faute de place les abeilles aussi sont condamnées à l'oisiveté pendant des semaines. Malgré l'aération et les prélèvements de miel et de couvain, on en voit de grosses pelotes devant l'entrée ; on rend paresseuses les créatures les plus industrieuses.

(1) Au lieu d'une friandise savoureuse, onctueuse et aromatique, dont l'arrière-goût parfumé dure encore longtemps après qu'elle a réjoui votre palais, vous avez de l'*eau sucrée* qui se hâtera de se convertir en vinaigre, comme si elle avait honte de tenter de contrefaire ce qu'il lui est impossible d'égalier. *On extrait du nectar au lieu de miel.*
Réd.

(2) La voici : A en juger par les rapports qui nous sont parvenus sur l'exposition de Stuttgart, des visiteurs étrangers ont constaté que les ruches allemandes sont généralement trop petites. Entre autres la ruche normale (système Dathé) ne mesure que 31 litres dans les cadres pour la chambre à couvain et 15 litres pour le magasin à miel. C'est une habitation pouvant loger à peine 40 à 45 mille ouvrières. De nos jours les partisans de ruches avec 60, 80 et 100 mille ouvrières et au-delà augmentent, car partout on acquiert la conviction que le principe fondamental de l'apiculture productive, c'est d'avoir de fortes populations. C'est convenir qu'en superposant deux de nos ruches alsaciennes à 12 ou 14 cadres et avec plateaux et plafonds mobiles, nous mettrons nos colonies dans la possibilité d'atteindre le développement normal et de loger le miel jusqu'à ce qu'il soit dense et mûr.
Réd.

XIII. **La ruche allemande et la ruche Langstroth.** — A la suite de quelques remarques de MM. de Stachelhausen et Régnier, dans la *Gazette de Vogel*, j'ai exposé les motifs qui me portent à préférer, jusqu'à présent, la *grande* ruche badoise, avec portes derrière et devant et cloisons mobiles (*division-board*); je les rappellerai sommairement :

1° La sortie des abeilles, souvent nécessaire en hiver à cause de la diarrhée menaçante, est parfois impossible dans les ruches isolées, que les vents froids battent de tous les côtés en entretenant autour des habitations une température trop basse; tandis que dans un rucher bien protégé et orienté au sud-est, les abeilles peuvent faire leurs sorties de propreté même par 0° à l'ombre, ainsi que cela a été le cas chez moi ce printemps.

2° Le pillage, que le pavillon empêche, est dangereux avec les ruches isolées (même avec la tente de Cook).

3° Il est difficile d'embrasser d'un coup d'œil tout un rucher composé de ruches isolées.

4° La ruche divisible a l'inconvénient d'exposer les abeilles à l'influence souvent nuisible de la température, de fournir des retraites aux fausses-teignes et *des accès aux pillardes*. Cet été, une hausse a failli me jouer un mauvais tour : je m'étais absenté une après-midi et en rentrant je remarquai une grande excitation au rucher. Les abeilles avaient découvert une fissure dans une hausse et sans mon arrivée il se serait produit un pillage général.

5° Les hausses, même les demi-hausses, causent un trop grand agrandissement (si l'on considère les brusques changements de l'atmosphère), tandis que dans la ruche allemande, comme du reste dans la Layens, l'agrandissement ne se fait que graduellement et successivement.

6° La place nécessaire pour les ruches isolées est très rare chez nous et, pour ma part, je ne saurais citer un apiculteur dans mes environs ayant à sa disposition l'espace exigé.

Les États-Unis, sans le Canada, ont une surface égale à l'Europe entière, mais ils n'ont que 60 millions d'habitants, tandis que l'Europe en a 384, c'est bien différent.

7° En opérant à la manière américaine, l'apiculteur est exposé à toutes les rigueurs de la température, au vent, à la tempête, à l'ardeur du soleil ou à la pluie. Moi qui suis très sensible au vent, je serais dans des conditions assez défavorables.

8° Dans la ruche Langstroth *originelle*, l'espace au-dessus des abeilles est trop bas pour l'hiver, ainsi que M. Dadant le démontre

lui-même dans l'*American Bee Journal* de 1879, p. 412, et dans la *Revue* de 1885, p. 107 (voir aussi ce que dit M. de Layens, *Revue* 1879, p. 234). Je suis et je resterai partisan de la ruche ayant un nid à couvain élevé; chez moi les abeilles ont un espace de 42 cm. pour monter en hiver.

9° Les transports avec la ruche américaine sont plus difficiles, puisque tout est mobile.

10° Il est très avantageux de pouvoir compléter les provisions du nid à couvain, en automne ou au printemps, par des rayons de miel, mais cela n'est pas possible quand les rayons à miel n'ont que la moitié de la hauteur des autres.

11° Il est plus difficile de contrôler les provisions dans la ruche américaine, surtout au printemps. La fenêtre de la ruche allemande, supprimée pendant l'hiver, est d'une valeur incontestable de mars à juin; elle sert alors comme *baromètre des provisions*: les derniers rayons, s'ils contiennent du miel operculé, nous donnent la certitude absolue que les abeilles sont à l'abri de la famine, sans qu'il soit nécessaire de les déranger.

12° Dans la grande ruche verticale à 60 rayons badois, la population peut atteindre son plein développement ainsi que l'expérience de cet été me l'a démontré de nouveau, et les résultats sont les plus satisfaisants. Je n'ai pas à faire usage de cloisons perforées pour récolter de beaux rayons de miel, puisque la ruche est assez grande.

13° Bien que le plancher ne soit pas mobile, le nettoyage est très facile, l'espace entre le plancher et les rayons étant de 4 cm. et la porte de devant étant mobile, ce qui contribue à rendre les manipulations très promptes. Mais je dirai comme le poète français :

La ruche la meilleure est encore inconnue,
Ce trésor à venir flotte encore dans la nue;
Pour bien faire on devrait consulter les abeilles,
C'est alors qu'on verrait merveilles.

EXPOSITION INTERNATIONALE D'APICULTURE BRUXELLES 1888

L'année pluvieuse que nous traversons a été peu favorable à l'exhibition de produits apicoles, néanmoins l'exposition internationale d'apiculture qui a eu lieu du 11 au 23 août, à Bruxelles, était parfaite-

ment réussie sous tous les rapports. Bon nombre d'exposants belges, français, suisses, italiens, autrichiens, s'y étaient donné rendez-vous.

L'apiculture, plus que dans toute autre contrée peut-être, est restée longtemps stationnaire en Belgique, mais depuis peu, grâce à la courageuse initiative de personnes dévouées et amies du progrès, parmi lesquelles je citerai surtout M. Vernieuwe, le secrétaire-adjoint de la Société royale Linnéenne, le gouvernement a institué des conférences publiques qui sont données par un peintre-sculpteur, propagateur infatigable, voyageant par monts et par vaux avec son rucher ambulante, portant la bonne parole dans les contrées les plus arriérées: j'ai nommé M. Karel de Kesel, auteur d'une petite brochure apicole, résumé de ses conférences, recommandée par le ministre de l'agriculture et laquelle se distribue de tous côtés. Aussi le mouvement apicole s'est-il propagé très rapidement, tout le monde suit avec ardeur ces conférences ambulantes et le nombre des apiculteurs augmente chaque jour. Il suffit de voir l'intéressante carte de la Belgique indiquant les conférences sur l'apiculture instituées par le gouvernement en 1888 et qui était exposée avec d'autres publications par l'Administration, pour se rendre compte du grand nombre de contrées où l'enseignement était indispensable. Une société centrale d'apiculture de Belgique est en voie de formation (1) et aidera considérablement à la propagation des bonnes méthodes, surtout si cette société adopte et recommande seulement quelques bons modèles d'instruments, qui faciliteront l'apprentissage aux novices en leur évitant des déboires et en les détournant d'inventions décourageantes auxquelles sont trop disposés les débutants.

Ayant eu l'honneur d'être membre du jury et d'en être nommé président, nous nous rendîmes à Bruxelles, le 11 août, et fûmes admirablement bien reçus par la Commission organisatrice; nous croyons être ici l'interprète des autres membres du jury en adressant tous nos vifs remerciements à MM. le Comte de Grunne, Lubbers, Vernieuwe, Schlimm, etc., pour leur charmant et cordial accueil, dont nous gardons le meilleur souvenir. Un banquet arrosé de vins exquis réunissait la commission et le jury; après un toast de M. le Comte de Grunne et une réponse du président, le jury entre immédiatement en fonctions. On se rend à l'exposition, installée sous de vastes galeries; de larges tables supportaient les produits de toute nature envoyés par les exposants. Vu leur grand nombre, la tâche était laborieuse; bien que commencée de bonne heure, elle était à peine terminée à 8 heures du soir, le jury ayant

(1) S'adresser pour tous renseignements, à M. Vernieuwe, administration de l'Agriculture, 1, rue Latérale, Bruxelles. (A. P.)

accompli consciencieusement sa tâche en goûtant et regoûtant les nombreux échantillons de miels et hydromels de différentes provenances, afin de pouvoir les classer par mérite. En général les produits belges étaient bien présentés, bien que la plupart des exposants soient peu au courant d'une exposition ; certains lots de miel étaient mal épurés, contenant des parcelles de cire ou fermentés, mais, nous le répétons, il y avait des lots très méritants ; les apiculteurs ont progressé très vite.

M. Buffenoir, de Leugnies, vieux praticien et propagateur infatigable, avait une exposition très réussie, de bons instruments et surtout de l'excellent hydromel. M. l'abbé Varlet exposait une collection très complète de miels de différentes flores que produit généreusement son pays. D'ailleurs, le 8^{me} concours, miels, contenait des lots méritants, les prix ont été chaudement disputés. Les miels en rayons étaient difficiles à présenter irréprochables, vu la mauvaise saison ; malgré cela quelques apiculteurs avaient des sections de toute beauté ; citons un Anglais, M. Blow, apiculteur fabricant, dont toute l'exposition, produits et instruments, était parfaite et attirait tous les regards. Certains miels en rayons sont arrivés en.... marmelade par suite de la.... douceur du chemin de fer ; beaux lots à MM. Henrion (Grand-Duché de Luxembourg), Barteaux (France), Froissard (France), Vallon et Bertrand (France).

Il y avait peu de cires parfaitement épurées, sauf celles de fabricants comme M. Vallon ; citons cependant celle de M. Wautot, à Mellery, Belgique.

En cire gaufrée, M. Robert Denis (France) emporte haut la main le premier prix pour la perfection et le fini de ses feuilles.

Extra les hydromels, liqueurs, pilules dépuratives (pas goûtées cependant), onguent détersif, un cordial ferrugineux de M. l'abbé Bédé (France), très expérimenté sur la fermentation des liquides et devant le mérite duquel on s'incline.

Quelques premiers prix n'ont pas été décernés dans certains concours, notamment celui des extracteurs qui péchaient généralement et sont loin d'être à la hauteur des bons instruments suisses, sauf cependant un modèle de M. Bridoux, de Cornimont, hors concours, membre du jury.

Beaucoup de colonies complètes et ruchettes sont arrivées dans un état pitoyable, soit par suite d'un très long trajet, soit à cause de l'inexpérience d'expéditeurs qui n'avaient pas consolidé les rayons ni donné assez d'air aux habitantes du logis.

En ruches mobiles quelques bons modèles Layens et Dadant, bien fabriqués et présentés par MM. Bridoux, Eben, etc.

Beaucoup d'ouvrages, mémoires et écrits sur l'apiculture. Les ouvrages de M. Hamet et son journal *L'Apiculteur*, ceux de M. Ed. Bertrand et la collection de la *Revue*, que tout le monde apprécie et connaît; plusieurs ouvrages allemands, etc.

André PARPAITE, Château de Carignan (Ardenne).

Nous donnons ci-dessous la liste des récompenses :

LISTE DES RÉCOMPENSES

(Pour les détails des concours, voir la *Revue*, p. 59.)

Jury : MM. Parpaite, Carignan (France), président; Bridoux, Cornimont; Burvenich, Gand; Castaigne, Enghien; De Kesel, Amougies; Laurent, Vilvorde; Stilmont, Bovigny.

PREMIÈRE CLASSE. — *Abeilles vivantes*. — 1^{er} concours. — 1^{er} prix : M. Sior, Emile, Herstal lez-Liège. 2^e prix, partagé entre : MM. Blow, Th.-B., Welwyn (Angleterre); Vloebergh (J.), Bruxelles; Louis aîné, secrétaire de la Société des apiculteurs du bassin de Charleroi, Marcinelle. Médaille en vermeil : M. Ambrozic, Moistrana (Autriche-Hongrie), pour ses reines et colonies de race carniolienne; M^{me} Chinni, Praduro e Sasso (Italie), pour ses reines et colonies de race ligurienne. Médaille en argent : MM. Gaiani-Bonaghi et C^{ie}, Bologne; M. Paglia, Lucio, Castel-san-Pietro, et M. Varlet, Petit-Rœulx lez-Nivelles.

2^e concours. — 1^{er} prix : M. Vloebergh, précité. 2^e prix : M. Croquet, Malhelen. Médaille en argent : M. Houdart, Pâturages.

DEUXIÈME CLASSE. — *Habitations des abeilles*. — 3^e concours. — 1^{er} prix : Non décerné. 2^e prix : M. Blow, précité, pour les améliorations apportées aux ruches de sa fabrication. *Prix d'encouragement*. Médaille en bronze et prime de 25 francs : M. Brancquart, Braine-le-Comte, et M. Defruytier, Amougies, pour la fabrication de ruches à cadres mobiles.

4^e concours. — 1^{er} prix : Non décerné. 2^e prix (*ex æquo*) : M. Desbuissons, Haybes (France); M. Bédé, Mouroux (France). Médaille en argent : M. Blow, précité.

5^e concours. — M. Leesens, Henri, Ledeborg. Médaille en argent : M. Defruytier, Amougies-lez-Renaix, pour sa ruche à la fois de production et d'observation.

TROISIÈME CLASSE. — *Instruments*. — 6^e concours. — 1^{er} prix : M. Blow, précité. 2^e prix : M. Buffenoir, Leugnies. 3^e prix : M. Vloebergh, précité.

7^e concours. — 1^{er} prix : Non décerné. 2^e prix : M. Bédé, précité. Hors concours. Médaille en argent : M. Bridoux, Cornimont.

QUATRIÈME CLASSE. — *Produits des abeilles*. — 8^e concours. — 1^{er} prix : M. Varlet, précité. 2^e prix : M. Charlochet, Lezinnes (Yonne). 3^e prix : M. Barteaux, Joigny-sur-Meuse (Ardenne). 4^e prix, M. Bédé, précité. 5^e prix. M. Kursner, Montherod (Suisse). Mentions honorables : M. Gendarme, François. Mlle Wautot, Marie, Mellery, et MM. Gaiani-Bonaghi & C^e.

9^e concours. — 1^{er} prix : M. Blow, précité. 2^e prix : M. Henrion, Altlinster

(Grand-Duché de Luxembourg). 3° prix: M. Barteaux, précité. 4° prix: MM. Vallon & Bertrand, Vals, près Le Puy (France). 5° prix: M. Froissard, Annecy (France). Mention honorable: M. Kursner, précité.

10° concours. — 1^{er} prix: MM. Vallon & Bertrand, précités. 2° prix: M. Wautot, Nicolas, Mellery. 3° prix: MM. Gaiani-Bonaghi & C°, précités.

11° concours. — 1^{er} prix: M. Robert Denis, Vendhuile (France). 2° prix: M. Ambrozic, précité. Mention honorable: M. Blow, précité.

12° concours. — 1^{er} prix: M. Bédé, précité. 2° prix: M. Buffenoir, précité. 3° prix: M. Tillier, Villers-sur-Ailly (France). 4° prix: M. Barteaux, précité. 5° prix: M. Kursner, précité.

CINQUIÈME CLASSE. — *Enseignement de l'apiculture*. — 13° concours. — 1^{er} prix: Non décerné. 2° prix: M. Buffenoir, précité, et M. Van Campenhout, St-Josse-ten-Noode.

14° concours. — 1^{er} prix: M. D^r Willem Eben, Winxele-Delle. 2° prix: Non décerné.

15° concours. — Ouvrages, mémoires et écrits sur l'apiculture (Le jugement de ce concours a été réservé).

16° concours. — 1^{er} prix: M. Van Nerom, Bruxelles. 2° prix: Non décerné.

17° concours. — 1^{er} prix: M. Blow, précité. 2° prix: Non décerné. Primes d'encouragement de 30 fr.: MM. N. Wautot, Leesens et Gendarme, précités.

Hors concours. — Médaille en vermeil: M. Bridoux, précité, pour ses ruches. Médaille en argent: M. Eben, précité, pour sa collection d'objets destinés à l'enseignement de l'apiculture.

Prix de participation. — Médaille en vermeil: MM. Desoignies, Mons, et Gilson, Anvers. Médaille en argent: M. Daras-Fostroy, Grand-Rieux; M. Daumerie, Anserœul; M. Holder, Steinbourg (Alsace); M. Houdart, Pâturages; M. Leclercq, Laeken; M. Wagner, Grundhof-Echternach (Grand-Duché de Luxembourg). Médaille en bronze: M. Bettex, Henri, Combremont-le-Petit (Suisse); M. Degreef, Machelen; M. Eskens, Heist op den Berg; M. Goetz, Juslenville; M^{me} Veuve Simon-De Fuisseaux, Bruxelles; M. Sterckx, Laroche s/Court-Saint-Etienne; M. Van Bever, Fr., Machelen; M. Van Bever, J.-F., Læken; M. Wautot, Ch., au Strichon-sous-Tilly.

GUÉRISON DE LA LOQUE

DISETTE DANS LES RUCHES. LES CARNIOLIENNES

Le 28 mai dernier, M. H. Borel, de Couvet, Neuchâtel (altitude 737 m.), nous écrivait qu'il venait de recevoir de J. Modic, d'Asling, Carniole, une douzaine de colonies, dont cinq qu'il avait déjà ouvertes et transvasées étaient loqueuses; puis, quelques jours plus tard, il nous informait que la totalité des colonies reçues étaient malades et que douze autres, envoyées par le même marchand à ses voisins, l'étaient également.

Il s'agissait d'agir promptement, afin de prévenir si possible l'infection des ruchers dans lesquels les malades avaient été introduites. Nous conseillâmes de mettre, comme première mesure préservative, un morceau de camphre dans chacune des ruches, tant saines que malades, et d'appliquer les divers remèdes connus : le traitement Hilbert, en première ligne (acide salicylique), celui de Butlerow (phénol) puis celui indiqué par M. Mündel, page 100 de la *Revue* de mai, et enfin de faire l'essai d'un nouveau remède dont M. Cowan nous avait parlé et que cet ami se hâta d'envoyer.

Voici les nouvelles de la lutte engagée contre le terrible fléau :

Cher Monsieur Bertrand,

Je me suis mis courageusement à l'œuvre et sauf imprévu mes galons sont gagnés. (1) Mes douze colonies carnioliennes malades me paraissent guéries et les quelques italiennes et indigènes qui avaient au début donné des signes d'indisposition se sont remises.

Mes cinquante et quelques colonies ont reçu du camphre, puis, plus tard, de l'acide phénique dans du goudron, suivant votre bon conseil; enfin six des plus malades ont subi le traitement dont M. Cowan a eu la bonté de me fournir le médicament. Deux ou trois de ces dernières étaient très gravement atteintes; ce sont aujourd'hui les plus fortes en abeilles, mais quant au miel : zéro.

Je nourris depuis une quinzaine de jours; j'ai déjà fondu 150 k. de sucre et je compte qu'il m'en faudra encore 5 sacs, soit 500 k.! Pour la récolte, j'avais 40 ruches ayant leurs 17 cadres, soit la chambre à couvain (équivalent à la ruche Dadant), combles d'abeilles; pendant les quinze jours où les fleurs auraient donné, le temps affreux dont nous avons été favorisés n'a pas permis une seule sortie.

A l'heure qu'il est, les trois quarts de mes ruches sont bondées d'abeilles, je ne puis pas ôter les hausses, qui sont habitées, et mon petit peuple meurt de faim. J'ai nourri par deux ou trois litres à la fois; dois-je continuer à procéder par fortes doses ou donner au jour le jour? (2) Si j'ai gagné mes galons par le travail, je crois qu'il faudra payer cher les épaulettes.

Je crois que le goudron entre pour une forte proportion dans le nouveau remède Cowan. La difficulté de le faire prendre aux abeilles n'est pas un obstacle; j'estime qu'il sera facile de trouver un nourrisseur plus commode

(1) En cherchant à reconforter notre infortuné collègue, nous lui avons dit que pour passer maître-apiculteur il fallait avoir eu affaire à la loque et en avoir eu raison. Réd.

(2) Nous avons répondu que, s'il n'y avait plus de récolte à attendre et que le couvain fût encore abondant, il ne fallait pas hésiter à enlever les hausses, à restreindre même un peu le corps de ruche, sans s'inquiéter des abeilles qui feraient la barbe aux entrées faute de place, puis distribuer en deux ou trois soirs les provisions d'hiver. Si le couvain est peu abondant, nourrir auparavant à petites doses pendant quelques jours. Réd.

que celui que j'ai employé (un simple plateau de 10 × 15 cm. avec un verre renversé). (1) Le plus grave inconvénient est que les abeilles qui y touchent autrement qu'avec la langue sont tuées. Un point en faveur de ce traitement, c'est que les deux colonies les plus gravement atteintes et auxquelles je l'ai appliqué sont plus fortes que toutes les autres Carnioliennes.

Quant à l'efficacité du remède allemand, elle est incontestable; j'ai remarqué des colonies où une quantité d'abeilles se traînaient péniblement sur le tablier et aux abords des ruches, qui, un ou deux jours après avoir reçu les boîtes contenant l'acide phénique et le goudron, avaient repris leur allure normale.

Le camphre a certainement une valeur curative et préservative, car, du jour où j'en ai déposé dans les ruches, mes abeilles ont commencé à jeter dehors du couvain et le mal a été en diminuant.

Je n'ai pas pu empêcher les Carnioliennes d'essaimer; 6 sur 17, je crois, et quelques-unes deux fois. Les secondaires ont été rendus le lendemain aux souches; aucun n'est ressorti. Malheureusement, ces essaims (les primaires) sont arrivés trop tard; plusieurs qui étaient forts au début ne se sont pas développés. J'ai nourri pour réunir, en sorte qu'il ne me reste que de fortes colonies qui mangent comme des ogres.

Deux essaims artificiels, faits d'après votre méthode, vont très bien, ainsi que les souches. Une d'elles a encore essaimé dix ou quinze jours plus tard, j'ai rendu l'essaim; ce sont des Carnioliennes.

Les croisées indigènes-italiennes et même les croisées carnioliennes n'ont pas donné signe d'essaimage, sauf une italienne dont j'ai pu faire rentrer les abeilles à la souche.

Couvét, 6 août 1888.

U. BOREL, P. P.

président de la Section du Val-de-Travers.

Tout en félicitant notre collègue d'avoir réussi à guérir ses colonies et en le remerciant de nous avoir autorisé à publier sa lettre, nous l'engageons à ne pas considérer encore son rucher comme complètement désinfecté. Il fera bien de maintenir dans *toutes* les ruches les boîtes contenant le mélange de phénol et de goudron; cette précaution est si simple et si peu coûteuse qu'il serait d'une mauvaise administration de ne pas la prendre.

Nous serons reconnaissant à M. Cowan de nous faire connaître la composition de son nouveau remède lorsqu'il aura été fait un nombre d'expériences suffisant pour qu'il ose le recommander.

M. Borel nous a dit dans une de ses lettres qu'il avait à soigner aussi les ruchers de ses pauvres voisins infectés par les abeilles de Modic; il nous sera agréable d'apprendre qu'il a également réussi à les guérir.

(1) Nous croyons que M. Cowan avait recommandé de mettre le remède dans des rayons.

Réd.

Beaucoup de gens continuent à recommander la destruction des colonies dans lesquelles la loque s'est déclarée. Cela est peut-être le plus sage lorsqu'il s'agit d'une seule ruche pouvant infecter tout un rucher ; mais dans les circonstances où s'est trouvé M. Borel, il était trop tard pour recourir à ce moyen héroïque et nous avons le ferme espoir que l'avenir montrera qu'il a eu raison d'entreprendre bravement la lutte par le traitement. L'année a été déplorable pour tous les ruchers situés à une certaine altitude et de toute façon il aurait eu à recourir à des achats de sucre. Si la saison prochaine est meilleure, les quinze ou vingt colonies qu'il a conservées au lieu de les détruire l'aideront à se récupérer de ses avances, et, en attendant, il aura eu la satisfaction de se convaincre et de rendre à la confrérie le service de montrer une fois de plus *qu'on peut guérir un rucher de la loque sans sacrifier ni abeilles, ni rayons, ni caisses*.

M. Borel nous informe en date du 20 août qu'il vient de faire une visite à fond et n'a rien découvert de suspect.

RUCHE QUADRUPLE HIVERNAGE EN PLEIN AIR EN RUSSIE.

Cher Monsieur Bertrand,

L'intérêt dont vous avez toujours honoré mes correspondances m'autorise à vous reparler de ma ruche quadruple (1), que, vu sa gran-

(1) Il s'agit d'une grande caisse élevée sur quatre pieds et divisée en quatre

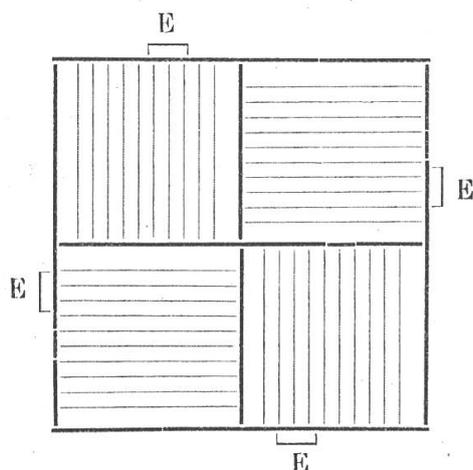


Fig. 2. - Ruche quadruple
de A. de Zoubareff, vue d'en haut.

compartiments formant chacun un corps de ruche. Les cadres, plus longs que hauts et d'assez grandes dimensions, se manœuvrent par le haut. Les plateaux, qui sont mobiles, sont supportés par des tasseaux et se manœuvrent comme des tiroirs. Chacune des quatre entrées a une orientation différente selon la paroi de la caisse dans laquelle elle est pratiquée (E, fig. 2).

Les colonies logées dans la caisse, ayant deux cloisons de leur demeure communes avec des voisines, la perte de chaleur est réduite de moitié sur les côtés.

A propos de l'hivernage en Russie, M. de Zoubareff nous écrivait il y a deux ans : « L'hivernage est une question que je rumine toujours. L'exemple de nos paysans, qui ont l'habitude d'attacher leurs ruches aux arbres pour l'hiver, engage à donner la préférence à l'hivernage en plein air. Cela se fait ordinaire-

deur, mon aide, très compatissant pour les abeilles, a dû à ma satisfaction laisser hors de cave, *out of door*, comme disent les Américains. Les quatre ruchées ont gardé pour l'hiver leurs hausses (de la même capacité que le corps) remplies d'une couche de feuilles, bien séchées, superposées sur les couvertures pliantes, en laine et en lattes de bois, avec des passages pour les abeilles au-dessus des cadres (j'ai eu l'honneur de vous en avoir envoyé un échantillon). Le plancher-tiroir était garanti contre le froid avec de la paille. Cet arrangement a parfaitement bien protégé les colonies contre la rigueur de l'hiver passé, qui s'est montré exceptionnellement et continuellement froid. Non seulement mes quatre familles ont résisté à cette température, mais deux d'entre elles ont devancé en essaimage, presque de quinze jours, les 46 autres hivernées dans une cave sèche et bien aérée. Outre cela, il est à remarquer que le premier essaim est sorti de la ruche qui avait le trou-de-vol donnant au nord ! Notre apiculteur bien connu, Vitvitsky, dans son ouvrage, dont la 2^{me} édition (5 volumes) a paru en 1860, avait bien raison de recommander la dite direction des entrées. Il dit que ces ruches essaient mieux, ramassent plus de miel, repoussent bien les voleuses et ne souffrent pas des maladies.

Mon expérience avec cette ruche est une pièce de conviction contre les apiculteurs qui se tiennent trop à cheval sur leurs propres modèles et tirent des conclusions fantaisistes pour dénigrer les ruches à cadres larges et les ruches américaines, sans les avoir essayées et parfois sans les avoir vues (*sic*). Tout ce que je vous écris se trouve dans le *Journal* rédigé par moi et lu par mon aide et mes cinq élèves.

Je vous serais bien reconnaissant, cher Monsieur, de me faire connaître votre opinion et celle de M. Cowan à propos des cloisons perforées destinées à empêcher l'entrée de la mère dans le magasin à miel. On cherche d'abord à obtenir des mères prolifiques, puis on met une barrière à leur capacité productive. Je me permets d'espérer que vous, en partisan des grandes ruches et en vrai républicain, vous respectez la liberté des abeilles dans leurs domaines. Je crois que, pour

ment dans des bois et bosquets, d'où l'on peut conclure que le danger de l'hivernage vient des vents, contre lesquels les arbres présentent un rempart. Dans l'Oural, nous avons des ruchers de mille colonies qui passent parfaitement l'hiver juchées sur les arbres. Pour toute garantie contre le froid, le vent et la neige, on attache aux portes des ruches (des planchettes assez minces) un morceau d'écorce. C'est bien simple mais efficace ! La température des bois modère l'influence des changements subits de température, qui sont ce qui trouble le plus le repos des abeilles en hiver. Mais si l'apiculteur n'a pas un bois à sa disposition, il doit chercher autre chose, etc. »

Réd.

remporter de grandes victoires, il ne faut pas économiser ni les recrues, ni les provisions pour les nourrir.(1)

Wassilkowo (Russie), 14 août 1888.

Votre tout dévoué
A. DE ZOUBAREFF.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

SECTION DES ALPES

Cher Monsieur Bertrand,

Vous m'avez témoigné le désir de recevoir un compte-rendu de la réunion d'été de notre Section des Alpes, tenue à St-Triphon, le 5 courant. Je viens répondre à ce désir, en vous annonçant toutefois que, vu le mauvais temps et ma position de convalescent, je n'ai pas osé me rendre à la réunion et que j'ai recours aux notes qui me sont fournies par mon frère, notes exactes, j'en suis persuadé.

La réunion, présidée par M. Ch. Vaudroz-Petter, vice-président, comptait vingt à vingt-cinq assistants.

Il a été procédé à quelques réceptions : deux ou trois.

M. Borloz, secrétaire de la section, a donné une conférence des plus intéressante en traitant à grands traits de l'éducation des abeilles par la méthode rationnelle; son programme comprenait: les abeilles, leurs produits, la reproduction, les races, les habitations, l'élevage des reines, les soins à donner aux différentes époques de l'année.

Ensuite, causerie familière sur les sujets traités par le conférencier, causerie de laquelle on peut relever ce qui suit :

Races : La race italienne donne de beaux produits dans les années chaudes, mais de médiocres et de nuls dans les années peu favorisées de la température, ou froides; on s'accorde à reconnaître qu'elle ne convient pas dans nos montagnes.

(1) Nous avons renoncé aux cloisons perforées et croyons que M. Cowan a fait de même. Récemment, nous étions en visite chez lui avec M. Jeker et nous avons eu l'occasion de traiter ensemble le sujet, à propos du développement considérable qu'ont pris les colonies pendant le déplorable été que nous venons de traverser. Tous trois nous avons été d'avis que l'exemple d'une saison exceptionnelle ne pouvait justifier l'emploi, en tant que méthode, des cloisons perforées. En temps ordinaire, il y a avantage à permettre le développement normal et complet des familles; les apports d'une colonie très populeuse, pour peu qu'elle ait deux ou trois belles journées à sa disposition, compensent et bien au-delà la consommation plus grande qui résulte de son élevage plus considérable. Une colonie faible, si elle consomme peu, récolte encore moins et en été la ruchée dans laquelle on met une barrière à la ponte devient promptement faible. Certes, celui qui aurait placé au commencement de juin des cloisons perforées dans ses ruches aurait sauvé du miel, mais qui aurait osé prévoir cette succession presque ininterrompue de mauvais jours pendant près de deux mois!

Réd,

Les Carnoliennes nous conviennent mieux ; elles sont très rustiques, mais ont l'inconvénient de trop essaimer ; cependant cet inconvénient s'atténue, s'il ne disparaît, en logeant les colonies dans de grandes ruches. Cette race convient à notre climat et peut être recommandée.

Cependant on est d'accord que l'on ne doit pas négliger notre vieille race, la race du pays, mais au contraire la conserver à cause de sa rusticité. Si, dans les années favorables, elle donne des résultats moins brillants que les races précédentes, elle n'est pas sujette à autant de disettes dans les années calamiteuses.

Tous sont d'accord pour reconnaître l'excellence des croisements de ces races, à la condition que l'apiculteur soit aguerri contre les piqures, car les colonies de croisées sont très agressives.

Quant aux reines on est d'accord que les meilleures sont celles élevées sur l'œuf.

On reconnaît que la conservation des races pures, dans un rucher où elles sont contiguës, est difficile, mais qu'elle peut s'obtenir.

On reconnaît la supériorité de la ruche Dadant et, pour l'hivernage, on la recommande jumelle.

Vu le temps détestable, on ne peut visiter qu'un rucher, encore très sommairement.

Quant aux produits de l'année, tous en sont logés à la même enseigne : disette ou misère.

En somme, réunion intéressante et dont il restera quelque chose de bon et d'utile.

Je puis ajouter qu'un apiculteur bas-valaisan, de Muraz, assistait à la séance, et qu'il aurait été accompagné de plusieurs de ses collègues si le temps eût été favorable.

A ce sujet, je me permettrai de vous dire un mot de Muraz, comme localité apicole.

Je m'y rendis le 3 juin, par une splendide journée, en compagnie de mon frère.

Muraz, adossé aux Alpes qui le surplombent pour ainsi dire à l'ouest, est bâti sur les alluvions de deux torrents, alluvions qui forment une éminence assez élevée sur la plaine marécageuse du Rhône, et sur laquelle sont de beaux vergers d'arbres fruitiers qui entourent le village et dans la verdure desquels disparaissent les habitations.

Qu'on arrive à Muraz du nord ou du midi, par la belle route du Simplon, on gravit une rampe pour atteindre le village. Nous venions du midi, à notre droite la plaine avec ses prés et ses marais, ses îlots et ses îles de terres cultivables, entourés de *flachères* au sol tourbeux. Vergers, prés et marais ont une flore riche et variée et de longue durée, débutant, entre autres, par le saule-marsault et allant à la bruyère d'automne, dont, nous a dit un apiculteur de l'endroit, les tourbières sont empoisonnées.

A gauche, les gradins des Alpes sont couverts de noisetiers, de cornouillers, de tilleuls, de cytises, etc., et entrecoupés de forêts de châtaigners. Le long de la route des robiniers en fleurs embaumaient l'air.

Ce doit être ici un paradis pour les abeilles ! nous disions-nous. Et nous ne nous trompions pas. Les ruchers y sont nombreux et paraissent prospères, malgré la déféctuosité des habitations : de petites boîtes à surface carrée, système primitif; on superpose deux, trois, quatre de ces boîtes, dont chacune a son trou-de-vol. Figurez-vous quel mélange on retire de là-dedans, sans compter que la fausse-teigne y élit domicile et se loge dans les parois même de la ruche.

La position y est si avantageuse, cependant, que les colonies s'y développent fortement et que les essaims y sont nombreux; si nombreux qu'on en récolte dans la campagne dont on ne connaît pas le propriétaire et qu'on en voit de logés dans des trous de noyers et de châtaigners. Un de ces derniers avait donné un essaim la veille de notre visite.

Jugez de ce que l'on ferait là avec la méthode rationnelle.

Que je vous dise ce que je pense des causes de la mauvaise campagne que nous faisons cette année.

Nous avons eu une assez riche floraison, mais le temps n'a pas été favorable à la récolte; tous sont d'accord là-dessus, mais est-ce tout? — Je ne le pense pas. Pour que les fleurs produisent le nectar et que les abeilles puissent y « cueillir ce qui leur duit », comme dit de Baïf, dans son poème *Du Printemps* (1), il faut chaleur et humidité. Or le mois de mai a été chaud et sec, pendant plusieurs jours desséché par le fœhn (2); le commencement de juin promettait d'être favorable, malheureusement sont survenues les pluies froides et une température généralement froide qui ne nous a donné de répit que le 9 août! — Les fleurs, à mon avis, n'ont pas produit. (3)

L'année dernière, au commencement d'août, je fauchais sous des tilleuls; à cinq heures du matin, des essaims d'abeilles étaient sur les fleurs. Cette année à la même époque je fauchais encore sous ces mêmes tilleuls en fleurs, et je n'entendis pas le moindre bourdonnement. J'en conclus qu'il n'y avait rien à récolter.

DULEX-ANSERMOZ,

président de la Section.

Panex, 17 août 1888.

(1) Antoine de Baïf, trouvère du XVI^e siècle. — Voici les deux strophes qu'il consacre aux abeilles dans son charmant poème :

Les ménagères avetes	En leur ruche elles amassent
Font çà et là un doux fruit,	Des meilleures fleurs la fleur,
Voletant par les fleuretes	C'est afin qu'elles en fassent
Pour cueillir ce qui leur duit.	Du miel la douce liqueur.

(2) Fœhn, nom suisse du siroc, *scirocco* des Italiens, vent brûlant venant d'Afrique, redouté dans les vallées des Alpes à cause des incendies et des inondations qu'il provoque. Dans quelques cantons, lorsqu'il souffle, tous les feux doivent être éteints. Nous nous souvenons qu'étant en visite avec MM. de Layens et Cowan chez M. Siegwart, ingénieur à Altorf, notre hôte s'excusait de ne nous offrir que du pain rassis, venu de loin, les fours du pays ayant dû être éteints à cause du fœhn.

Réd.

(3) A Nyon, nous avons eu bien des jours de soleil pendant la floraison des sainfoins, mais ils contenaient fort peu de nectar, ce que nous avons attribué à la bise et à la froideur des nuits.

Réd.

SECTION CANTONALE DU VALAIS

Mon cher Collègue,

La Section Valaisanne du centre, dans sa réunion du 2 août, à Sion, s'est transformée en société cantonale, étendant ainsi son cercle d'action à tout le pays. Elle a adopté un projet de règlement et s'est donné un comité de cinq membres, composé de l'ancien bureau auquel ont été adjoints deux autres membres, afin d'y réunir des représentants des différentes parties de ce grand canton. M. de Dardel, quoiqu'il ait refusé énergiquement, est élu président, M. Jos. Orsat, vice-président, et M. Pons, de Chamoson, secrétaire.

Malgré un temps froid et pluvieux, qui attristait tout le monde, et le débordement du Rhône, qui gênait les communications, l'assemblée comptait près de 50 personnes, parmi lesquelles nous devons nommer le vénérable abbé Ulrich, que chacun était heureux de revoir en bonne santé, deux dames de Sion et M. de la Pierre, chef du département de l'intérieur. Tout annonce que l'apiculture va faire de grands progrès chez nos confédérés valaisans, et que le miel du pays sera en rapport avec la richesse et la qualité du vignoble. Il suffit de visiter les beaux vergers de Martigny et de Sion, ainsi que les vallées latérales, pour être convaincu que de riches moissons sont promises aux apiculteurs persévérants. Quoique l'année ne soit pas favorable, M. Tchop, de Sierre, affirmait qu'il ne céderait pas pour 160 fr. la récolte de deux de ses ruches.

A l'issue de la séance, l'assemblée a entendu une conférence demandée à M. Descoullayes sur l'hivernage des ruches, et l'après-midi a été consacré à visiter un rucher dans le beau village de Bramois.

Un dîner fort cordial a été consacré également à l'apiculture. Celui qui écrit ces lignes a eu de nouveau l'occasion de constater l'esprit hospitalier des Valaisans. La prochaine réunion aura lieu probablement à Sierre.

Agréez, etc.

D. S. J. D

CARACTÈRE ET CARACTÉRISTIQUES
DES RACES ORIENTALES.

(Traduit de l'*American Bee Journal*.)

Quant à vos questions :

1° « N'avez-vous pas en Carniole et dans votre rucher des reines produisant quelques ouvrières avec des bandes jaunes? » — Certainement; et je n'ai pas encore vu un rucher en Carniole où il ne s'en trouve pas, bien que j'aie visité les ruchers les plus importants du pays et vu des centaines de colonies. Il y a dans la race une teinte de sang jaune qui reparaît de temps à autre quoi qu'on fasse. Je ne fais d'élève que de reines produisant des *ouvrières grises* — n'ayant pas de bandes jaunes ou oranges, pas même une

teinte d'orange, et je ne permets l'élève de mâles dans mon rucher que de reines carnioliennes dont la progéniture tant ouvrière que mâle est tout à fait grise ; mais il y a dans mon voisinage plusieurs ruchers villageois (caisses à rayons fixes) sur lesquels je n'ai aucun contrôle et dont les propriétaires ne s'inquiètent pas des bandes jaunes s'il s'en trouve.

Il y avait chez moi aujourd'hui deux apiculteurs intelligents du nord de la Carniole ; je les ai questionnés à ce sujet et ils m'ont répondu que cette tendance des bandes oranges ou couleur rouille à reparaître occasionnellement existait pour toutes les Carnioliennes, mais que ce n'était pas un signe d'impureté de la race, puisque le cas se présente dans toute la Carniole. Cela concorde avec mes propres observations, faites ici en 1880, 1883, 1886, 1887 et 1888. Voyez l'article que j'ai publié sur les Carnioliennes dans mon bulletin *Bees* du 20 janvier 1886 et vous verrez la mention que j'en ai faite dans le deuxième paragraphe.

2° « Les Carnioliennes sont-elles les abeilles les plus douces que l'on connaisse ? » Comme dans toutes les races, les colonies diffèrent individuellement de tempérament. Les Carnioliennes les plus méchantes sont vraisemblablement plus méchantes — moins douces — que les plus douces des Italiennes. Malgré cela, il n'est pas moins vrai que la race carniolienne est bien plus douce que l'italienne et que les Carnioliennes les plus méchantes n'égalent pas à beaucoup près en méchanceté les plus méchantes des Italiennes. Et, bien que j'aie tenu des Italiennes dans le Michigan pendant bien des années, ainsi que dans le Tennessee pendant plusieurs années et que j'en aie manié dans différents ruchers du Nord et du Sud, je n'ai jamais eu la chance d'en rencontrer qui fussent aussi douces que les plus douces des Carnioliennes (cela ni en Amérique ni dans aucune partie de l'Italie, que j'ai visitée six ou huit fois et dans laquelle j'ai voyagé en long et en large plusieurs fois). Si maintenant nous prenons en considération le fait que les Carnioliennes sont beaucoup plus rustiques et plus prolifiques que les Italiennes, nous sommes amplement justifiés de les mettre au-dessus des Italiennes. Avec ou sans bandes jaunes, elles sont meilleures et ce qu'il y a de mieux à faire, c'est d'éviter les bandes dans l'élevage. Les abeilles croisées sont communes en Italie, excepté dans quelques districts. De plus, plusieurs des grands éleveurs italiens ont importé des abeilles chypriotes et syriennes, dont ils se sont servis pour obtenir une race *plus jaune* ! Peut-être aussi pour donner de l'énergie à leurs ouvrières paresseuses et indolentes comme des mâles !

Je suppose qu'en annonçant les Carnioliennes comme *aussi prolifiques que les races méchantes*, vous entendez par celles-ci les Egyptiennes, les Palestiniennes et les Syriennes. Certainement vous ne commettriez pas l'erreur grave de comprendre aussi les *Chypriotes*. Hé bien ! en tout cas, vous vous êtes décidément trompé en disant que les Carnioliennes sont aussi prolifiques que toute autre race, si l'on excepte les autres races européennes, qu'elles dépassent en fécondité. Mais les Syriennes dépassent toutes les autres races. Les Chypriotes leur sont peu inférieures et, en fait, certaines

familles chypriotes valent à peu près ou tout à fait les meilleures Syriennes, Palestiniennes, Égyptiennes, et les Tunisiennes suivent de bien près toutes les autres. Viennent ensuite les abeilles de l'Hymète (Grecques) et de la Dalmatie, qui sont à peu près sur le même rang que les Carnioliennes.

Chose étrange, si je vous envoyais une reine de l'Hymète, vous ne la distingueriez pas, ni ses abeilles, des Carnioliennes — excepté par le caractère. Les abeilles de l'Hymète ou de l'Attique s'élancent sur vous dès que vous approchez de leur ruche, avec plus de vigueur même que les abeilles communes et en plus grand nombre. Dérangez-les sans employer la fumée et vous aurez besoin d'une rivière à portée pour vous y plonger. Les mêmes bandes d'un rouge rouille, peut-être généralement plus claires — presque d'un blanc sale — apparaissent occasionnellement chez elles, comme chez les Carnioliennes.

Les Dalmatiennes sont de curieuses abeilles d'un noir-bleu brillant, qui jouent et se poursuivent les unes les autres comme des mouches à l'entrée des ruches. Elles ne sont pas difficiles à manier et sont splendides pour la production du miel en rayon.

Carniole, 4 juillet 1888.

Frank BENTON.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

L. Anex-Jaquered. Huémoz (Vaud), 24 juillet. — Voici de nouveau le mauvais temps. Une grande Layens m'a jeté hier à 9 heures son second essaim, que j'ai rendu à la souche le soir. Si cela continue, je devrai bientôt nourrir tout le rucher, les populations sont énormes; les abeilles ayant gaspillé leurs provisions pendant le mauvais temps, la reine en a profité pour pondre dans les cellules vides de miel.

F. Gysler. Vessy (Genève), 24 juillet. — L'année étant très en retard, la récolte de miel (la 1^{re}) n'est pas encore partout terminée dans notre plaine. Comme on le prévoyait, la saison n'est pas réputée bonne. Quelques apiculteurs, placés dans d'excellentes conditions, ont récolté de 20 à 25 kilos par ruche, d'autres moins favorisés sont restés au-dessous et même passablement (10 à 15 k.)

R. de Niederhäusern. Woodstock (Canada), 24 juillet. — La récolte ici est complètement nulle et cela dans toute la contrée. Les abeilles n'ont pas même ramassé ce qu'il leur faudrait pour passer l'hiver. Le mois de juin était d'une chaleur torride, puis ce mois-ci nous avons eu des orages continuels et la température s'est passablement refroidie, au point que nous sommes obligés de nous couvrir comme en hiver. (Communiqué par M. Cowan.)

L. Weber, menuisier. Kühmen par Bolchen (Lorraine), 29 juillet. — En possession du *Guide Cowan*, ouvrage très instructif que je vous félicite d'avoir traduit, je me suis fabriqué une dizaine de ruches Cowan. Cinq essaims hi-

vernés en plein air dans ces ruches (bâtisses froides) ont très bien passé l'hiver. Actuellement j'en ai neuf peuplées, dont deux occupant chacune, depuis le commencement de juin, trois corps de ruches, avec de puissantes populations qui se groupent devant l'entrée en temps de chaleur.

Je suis très satisfait de ce système qui est le meilleur que je possède; les opérations sont faciles et se font en peu de minutes; *time is money*.

Je lui trouve cependant un inconvénient auquel je voudrais remédier. Les parois des hausses superposées touchent en bas les bords des porte-rayons du corps de ruche et y adhèrent par la propolis, tandis que les porte-rayons reposant sur une bande de zinc, ne sont pas propolisés en-dessous. Il en résulte qu'on ne peut guère enlever les hausses sans soulever et déranger les rayons au-dessous.

François Dulex. Panex (altitude 928 m.), Vaud, 29 juillet. — Vous aurez été frappé, lors de votre trop courte visite, de la misère qui régnait dans mon rucher. Cela a un peu changé depuis lors; nous avons eu quelques beaux jours qui ont produit un peu de miel. Et quelles sont les ruches qui en ont le plus profité? Les fortes, toujours les fortes.

Si le temps pouvait être un peu passable, j'aurais un peu de miel de surplus.

Ch. Kursner. Montherod (Vaud), 7 août. — J'ai mené 16 ruches à la montagne, en leur laissant de bonnes provisions, et maintenant elles n'ont plus de miel du tout et sont pleines de couvain et de pollen.

L'une d'elles a renouvelé sa reine et m'a transformé en partie trois feuilles gaufrées en cellules à mâles.

A. Belle. Neuillé-Pont-Pierre (Indre-et-Loire), 9 août. — J'ai été bien partagé cette année pour les essaims; avec 9 ruches j'ai recueilli 18 essaims et l'an passé 4. Le 4 de ce mois un essaim de l'année m'en a donné un autre de moyenne force.

Descoullayes. Pomy (Vaud), 10 août. — On me crie misère des différentes régions du canton de Neuchâtel; pas de miel à la montagne et fort peu à la plaine. M. N., au Locle, nourrit ses abeilles. A Lausanne, M. D. est dans la disette, M. X. dans la loque. Après tous ces infortunés, j'ose à peine dire que mes 29 ruches m'ont donné jusqu'au 1^{er} juillet 510 kilog., provisions d'hiver laissées en miel. On m'en demande du Nord et du Midi.

F.-F. Andreu. Mahon (Minorque), 15 août. — Il n'y a aucune récolte actuellement et l'on peut passer impunément parmi les ruches sans voir une seule abeille. Nos champs sont complètement secs et il n'y a pas de fleurs.

Les ruches sont très exposées à la fausse-teigne et l'on ne peut les visiter sans le secours de la tente, le pillage étant fort à redouter. Ici je redoute moins l'hivernage que ces mois secs d'été. Nous n'avons heureusement à enregistrer que la perte de deux ruchettes par le pillage, mais de nos voisins ont perdu plusieurs colonies par le pillage et la teigne.

A. Puenzieux. Clarens (Vaud), 16 août. — Quant aux abeilles, la récolte ici sera autant que nulle; surtout pour les ruches qui ont été transportées à la montagne. Celles restées au bord du lac ont rempli une hausse, mais avec bien de la peine. J'entends de tous les côtés des plaintes, de sorte qu'on risque bien de n'avoir que peu de miel pour le premier marché projeté.

J. Masson. Blamont (Doubs), 19 août. — Les résultats que j'obtiens en suivant vos instructions sont encore bien modiques à côté de ceux dont on parle dans la *Revue*, mais c'est beaucoup en comparaison de ce que je faisais avec mes ruches en paille. A la fin de juin, j'ai pris dans le magasin d'une ruche Burki 12 1/2 kilog., qui m'ont donné à l'extraction 10 1/2 kilog. de beau miel. Vous penserez que cela n'est guère, moi je trouve que c'est beaucoup par l'année de pluie que nous avons eue; ainsi la récolte des tilleuls a été complètement perdue.

Mon essai avec les Carnioliennes n'a pas été heureux. J'avais demandé à M. Ambrozic un essaim d'un kilog.; il est arrivé avec la reine morte; je la retourne de suite et on m'a renvoyé une reine qui est arrivée morte comme la première avec toutes les abeilles qui l'accompagnaient; tout par la faute du chemin de fer.

D'après les données qu'il y a dans la *Conduite*, je me suis hasardé à faire un extracteur et j'ai parfaitement réussi. Je peux extraire quatre cadres à la fois. La cuve de fer-blanc a 64 cm. de diamètre et 70 de hauteur; diagonale de la cage 61 cm. La cage tourne au moyen d'un petit engrenage qui double la vitesse. Le tout me revient à 30 fr. et je peux extraire complètement et sans peine.

U. Borel P. P. Couvet (Neuchâtel), 24 août. — J'ai fini par pouvoir prélever 25 à 30 kilog. de quelques ruches; ce ne sont que les familles très fortes qui ont fait tant soit peu de miel. Celles qui n'ont eu que la chambre à couvain (le corps de ruche) remplie d'abeilles, ce qui fait environ 50,000 abeilles, n'ont pas même fait leurs vivres; c'est encore une preuve à l'appui de votre théorie; une ruchée n'amasse qu'à la condition d'être très forte.

Frézoul. Labastide-de-Levis (Tarn), 24 août. — Le procédé que j'ai employé l'an dernier pour la guérison de la loque et que vous m'avez fait l'honneur de publier (*Revue* 1888, p. 39), semble m'avoir entièrement réussi. Cette année je n'ai pas trouvé la moindre trace de cette maladie.

Blanc. Miribel (Ain), 24 août. — Récolte passable. M. M. a récolté autant sur une ruche Dadant que sur 35 ruches fixes en paille, aussi est-il bien résolu à se mettre au mobilisme. Ce que nous pouvons vous annoncer, c'est que chez nous il n'y a que les ruches à cadres qui donnent du miel; en voilà 150 à 160 que nous plaçons autour de nous.

